



La déclinaison opérationnelle de la Charte départementale "Agriculture, Urbanisme et Territoires"

BILAN ET PROGRAMME D'ACTIONS du groupe de travail

Le groupe de travail de la Charte « Agriculture, Urbanisme et Territoires » a élaboré son programme d'actions autour de trois axes :

- 1 Observer - Connaître - Communiquer
- 2 Promouvoir et Accompagner
- 3 Maintenir l'activité agricole - Limiter la consommation d'espace

Action 1 : Mise en place d'un observatoire des espaces agricoles et naturels

Etudes, analyses et publications réalisées

Suivi de l'artificialisation

- L'artificialisation des sols dans le département du Rhône « analyse des données Spot Thema »
- Référentiel de formes clés artificialisation
- Evaluation quantitative des pressions d'artificialisation sur le périmètre du SAGE de l'Est Lyonnais (rapport)

Portrait de territoires

- Les chiffres clefs de l'agriculture et des espaces agricoles par territoire
- Les espaces naturels dans le Rhône et la Métropole de Lyon
- L'agriculture dans le Rhône et la Métropole Lyonnaise « Mutations et enjeux »

Sujets émergents

- Le système alimentaire de l'aire métropolitaine Lyonnaise
- Les friches un levier sous-estimé pour développer l'agriculture périurbaine - démarches et outils pour reconquérir l'usage des terres
- Agricultures urbaines
- Le pain et la pomme dans le système alimentaire de l'aire métropolitaine
- Un autre regard sur le fonctionnement de l'aire métropolitaine Lyon/Saint-Etienne - Les ressources
- Dynamiques de consommation et de mutation des espaces agricoles et naturels dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne
- Urbanisme et alimentation dans l'agglomération lyonnaise
- Dynamiques et propriétés foncières dans le département du Rhône
- Étude socio-économique des agriculteurs de la métropole
- La filière céréales dans le carré métropolitain : caractéristiques et préconisations pour une relocalisation
- Vers des coopérations inter-territoriales sur l'alimentation
- Produire avec le vivant : l'agroécologie, des concepts à la pratique
- Évolution de l'agriculture entre 2010 et 2020
- Territorialiser les chaînes alimentaires dans l'aire métropolitaine : le cas des filières lait et fruits et légumes

1

Observer

Connaître

Communiquer



La déclinaison opérationnelle de la Charte départementale "Agriculture, Urbanisme et Territoires"

Action 1 : Mise en place d'un observatoire des espaces agricoles et naturels

Tendre vers le "Zéro artificialisation nette" (ZAN) - étude en 4 volets

- Objectifs de la mission d'ingénierie A2 et méthode de travail
- Décryptage, enjeux et questionnements
- Processus de développement depuis 50 ans dans l'Amelyse : quels impacts sur le foncier
- L'artificialisation des sols dans les Scots de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne

Retrouver l'ensemble de ces publications sont sur le site d'Urbalyon :

<https://www.urbalyon.org/fr/OPEANA>

1

Observer

Connaître

Communiquer

Action 2 : Communiquer auprès des acteurs de territoires

- > Publication de la charte « Agriculture, Urbanisme et Territoires »
- > Diffusion des publications de l'observatoire partenarial des espaces agricoles, naturels et de l'alimentation (Opeana)
- > Proposer des formations-actions aux élus ainsi que des ateliers opérationnels
- > Utilisation des supports existants lors des interventions extérieures
- > Webinaire de lancement de la stratégie EauAirSol départementale
- > Décryptage de l'artificialisation dans la loi climat & résilience en CDPENAF
- > L'organisation pour les membres de la CDPENAF une journée de terrain dans le cadre de la stratégie départementale EauAirSol
- > Décryptage des décrets d'application de la loi "Climat & Résilience" sur le volet artificialisation
- > Fermeture du site internet "ensemble préservons le foncier agricole" et bascule de son contenu sur le site internet de la préfecture du Rhône dans la rubrique "La préservation du foncier agricole des territoires du Rhône et de la métropole de Lyon"

Webinaire de lancement
de la stratégie EauAirSol départementale





La déclinaison opérationnelle de la Charte départementale "Agriculture, Urbanisme et Territoires"

Action 1 : Accompagner et promouvoir les projets exemplaires

- > Présentation d'une ZAE intéressante en CDPENAF

Action 2 : Être en veille sur les expérimentations

- > Designer de politiques publiques (comment communiquer autrement)
- > Présentation publique - atelier : politique foncière du syndicat mixte des Monts d'or
- > Foncier – parcellaire agricole : suivi des expérimentations sur certains secteurs du département (Quincié, les Monts d'Or...)

2

Action 3 : Fiches de recommandation et d'accompagnement

Fiches disponibles

- > Fiche d'accompagnement pour la prise en compte du foncier agricole dans la planification et l'aménagement des zones d'activités économiques
- > Fiche d'accompagnement sur la mise en œuvre des projets d'infrastructures
- > Fiche d'accompagnement pour l'élaboration des documents d'urbanismes actualisée
- > Fiche plan local d'urbanisme : PLU ou PLUi actualisée
- > Re-mobilisation des friches agricoles – démarches et outils pour reconquérir l'usage agricole des terres (Cf. action 1-1)
- > Plaquette pédagogique sur le défrichement forestier
- > Évolution de la fiche d'accompagnement pour la prise en compte du patrimoine arboré, de gestion et de l'élaboration des forêts dans les documents d'urbanisme qui sera déclinée au niveau régional et scindée en 3 fiches distinctes :
 - «prise en compte du patrimoine arboré dans les document d'urbanisme»
 - «prise en compte des éléments forestiers lors de la réalisation d'un document d'urbanisme»
 - «la forêt dans le Rhône»
- > Concilier les mesures environnementales avec les enjeux agricoles (séquence "Eviter- Réduire - Compenser")
 - Catalogue des principales mesures compensatoires rencontrées dans le département du Rhône avec leurs liens avec l'activité agricole
- > STECAL : secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées dans le Rhône
- > La CDPENAF du Rhône en 3 volets

Guide en cours d'approbation

- > Le non-impact des changements de destination sur l'activité agricole - Grille de critères

Promouvoir

Accompagner



La déclinaison opérationnelle de la Charte départementale "Agriculture, Urbanisme et Territoires"

3

**Maintenir
et pérenniser
l'activité agricole**

**Limiter
la consommation
d'espaces**

Actions réalisées

Action 1 Établir et communiquer le bilan de fonctionnement de la CDPENAF

- > Bilan de 4 ans de CDCEA (ex CDPENAF) et bilans annuels de la CDPENAF
- > Fiche sur le fonctionnement de la CDPENAF

Action 2 Expérimenter le Cahier des Clauses Techniques Particulières pour la réalisation d'un diagnostic agricole préalable au PLU

- > Construction du cahier des charges

Action 3 Mieux prendre en compte l'activité agricole et ses enjeux

- > Analyse dans "L'agriculture dans le Rhône et la Métropole de Lyon : Mutations et enjeux »
- > Travail interne DDT pour améliorer la prise en compte des enjeux agricoles lors de l'instruction des documents d'urbanisme,
- > Mise en place d'un compteur du potentiel de consommation des ENAF dans les documents d'urbanisme.

Action 4 Élaborer un cadre départemental de la compensation collective agricole

- > Élaboration d'une fiche sur les modalités de compensation agricole collective
- > Présentation en CDPENAF, du décret n°2016-1190 du 31 août 2016 relatif à l'étude préalable et aux mesures de compensation
- > Abaissement du seuil à 1 ha par arrêté préfectoral du 19 juillet 2017
- > Réalisation et diffusion d'un support pédagogique et communication sur le seuil abaissé à 1ha

Action 5 Impacts agricoles de la compensation environnementale

- > Présentation en CDPENAF la compensation environnementale en introduisant les impacts agricoles par la DREAL.
- > Réalisation d'un catalogue des mesures de compensations environnementales et leur lien avec l'activité agricole.

Action 6 La consommation d'espace par les Zones d'Activités Économiques (ZAE)

- > Élaboration d'une fiche d'accompagnement « ZAE et consommation d'espace »

Action 7 Recensement des bonnes pratiques et points de vigilance pour les projets d'infrastructure

- > Élaboration d'une fiche d'accompagnement « Infrastructures et consommation d'espace »

Action 8 Le parcours résidentiel des agriculteurs

- > Dans la continuité des travaux menés entre 2008 et 2010, élaboration d'une «boîte à outils» qui propose des pistes de solutions sous forme de fiches d'accompagnement et de bonnes pratiques pour agir et sensibiliser dans le domaine du logement des agriculteurs.

En parallèle : L'évolution du protocole de construction en zone agricole est porté par le groupe de travail partenariale : construction en zone agricole auquel participe l'Etat, l'association des maires du Rhône, l'association des maires ruraux, la département, la métropole de Lyon et la chambre d'agriculture.